



CONCOURS CUBE 2020 ECONOMIES D'ÉNERGIES : 236 BÂTIMENTS EN ROUTE VERS 2020

29 JUIN 2017

Alors que le décret sur la rénovation énergétique des bâtiments (actuellement suspendu) fixe des objectifs à 2020 en matière d'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires existants, la 3^{ème} édition du concours CUBE 2020 se présente comme la solution idéale pour s'engager efficacement dans les 25% d'économies d'énergie demandés aux propriétaires et utilisateurs de bâtiments. Les 200 candidats des deux précédentes éditions ont pu réaliser en moyenne 10 à 15% d'économies d'énergie en un an.

Pour la 3^{ème} édition en cours, 236 utilisateurs de bâtiments tertiaires sont entrés en compétition pour atteindre le meilleur score d'économies d'énergie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre possible en mobilisant un bon usage et une bonne gestion technique. Le concours CUBE 2020 est aussi l'occasion de sensibiliser et de mobiliser les occupants aux enjeux liés à l'énergie et au climat.

Parmi ces 236 bâtiments, on trouve aussi bien des bâtiments de l'État et de l'administration, que les bâtiments d'entreprises telles qu'EDF, Dalkia, le Crédit Agricole, SNCF, Poste Immo, Bureau Veritas ou la RATP. Côté propriétaires, Generali Real Estate, Périel ou BNP Paribas Real Estate ont intéressé leurs locataires. Le Ministère de l'Enseignement supérieur a aussi inscrit 19 universités, le département des Yvelines une dizaine de collèges et Schneider Electric fait jouer ses agences avec des lycées techniques formant des « energy managers ». Côté collectivités, on trouve notamment les villes d'Angers, Niort, Paris, Toulouse ou encore l'ALE de Lyon.

Les candidats sont répartis tant en France métropolitaine (un tiers en Ile-de-France et deux tiers en province) qu'en Europe avec neuf candidats luxembourgeois. Le plus petit candidat est une boutique Orange de 202 m² et le plus grand est un centre hospitalier de 76 000 m² situé à Papeete. Si certains sont récents et même certifiés, la plupart sont antérieurs aux années 70.

A travers CUBE 2020, tous les candidats auront réalisé d'ici la fin de l'année 2017 une partie de l'objectif fixé par le Décret. La quatrième et prochaine édition du concours, qui démarrera en 2018, amènera ses candidats avec d'excellentes économies à la veille de la première date clé du Décret.

[MAJ] - L'application du décret a été suspendu le mercredi 28 juin par le Conseil d'État, compte tenu du "très bref délai ainsi laissé aux opérateurs concernés", de la non-publication de l'arrêté qui doit préciser le contenu et les modalités de réalisation des études énergétiques et de l'absence de désignation de l'organisme auquel doivent être adressées ces études. Affaire à suivre !

Et vous ? Participerez-vous à la prochaine édition ? Plus d'informations en [cliquant ici](#).

Source : <http://ekodev.com/blog/Eko-systeme/Concours-CUBE-2020>